

Le souvenir et le bouleversement du temps dans la reconstruction du passé. Réflexions méthodologiques

Jean-Marie Van der Maren, Ph.D.

Université de Montréal

Résumé

Certains chercheurs accordent une grande confiance aux contenus des entretiens comme moyens scientifiques d'accès au passé, proche ou lointain. Or, lorsque l'entretien exige le recours à la mémoire, le souvenir ne restitue pas le passé, il reconstruit le passé à partir de la conscience présente du passé tout en envisageant l'avenir. Le texte qui suit discute des diverses modifications que le souvenir et sa mise en récit présentent de la trace du passé en tenant compte des impacts de la charge cognitive et de la charge émotionnelle ainsi que des exigences d'une narration adressée. En conséquence, quelques suggestions méthodologiques sont présentées quant à la préparation des entretiens et à l'interprétation de leur contenu.

Mots clés

ENTRETIENS, FAILLES DE LA MÉMOIRE, CONSTRUCTION ET DÉFORMATION DU PASSÉ

Introduction

Dès l'ouverture de son ouvrage, *Dire et faire dire : l'entretien*, Alain Blanchet (1991) écrit que l'entretien est le moyen le moins scientifique pour obtenir des données indispensables à la recherche scientifique en sciences humaines. Il prendra les quelque cent pages de son livre pour en expliquer certaines raisons. Deux raisons me paraissent importantes qui doivent conduire le chercheur à analyser et à interpréter avec prudence les données d'entretien. Je cite la première, je développerai la seconde. La première cause de prudence est que nous ne savons jamais et que nous ne pourrions jamais savoir exactement comment l'informateur a compris et interprété les questions ou les consignes de l'entretien. Dès lors, nous ignorons s'il répond bien à ce que le chercheur pense avoir posé comme question. Entre autres choses, le parallélisme intersubjectif intervient là : nous éprouvons toujours des difficultés à trouver les mots qui expriment complètement et correctement notre pensée. En conséquence, il y a

toujours un écart entre ce que l'on peut souhaiter dire et ce qui est dit et, parallèlement, entre ce qui est dit et ce qui est compris.

Mais il y a pire, à mon sens, et cela, bien en aval du problème de la communication. Trop souvent le contenu produit dans l'entretien est analysé comme une trace fidèle, une bonne reproduction, sinon un portait à l'identique de l'objet sur lequel porte l'entretien. Or, qu'en est-il? De manière plus générale, lorsque l'on considère que la plupart des recherches qualitatives consistent en une des formes d'enquête à propos d'événements d'un passé proche, parfois tout proche, ou lointain, la question se pose de l'appel à la mémoire et au rappel conscient de la trace enregistrée des événements¹. Par leur mode de constitution, tant les archives que les entretiens, les récits de pratique, les histoires de vie, les rappels stimulés sur vidéo et les entrevues cliniques, même quand la verbalisation se veut concomitante de l'action, toutes ces techniques impliquent une analyse passant de la conscience pré réfléchie à la réflexion et à la formulation d'une trace mémorisée.

Or, la mémoire, c'est-à-dire le rappel conscient d'une trace mémorisée, et le souvenir, c'est-à-dire la remémoration des événements, ne sont pas fidèles. Ils ne donnent pas une restitution du passé, ils produisent une reconstruction du passé. D'où le problème du rapport entre cette reconstruction produite et la restitution recherchée : l'une n'est pas l'autre. Effectivement, on ne peut pas prendre le récit du souvenir, la remémoration, au pied de la lettre. On ne peut pas le prendre pour argent comptant, on ne peut pas le considérer comme un rapport fidèle et valide de ce qui s'est passé. Comment cela se produit-il? Comment, en conséquence, préparer l'entretien, et comment interpréter le récit produit en sachant comment il a été produit? Telles sont les questions que l'on tentera d'aborder.

Les pièges du souvenir

Le dicton populaire dit que « la mémoire est la faculté d'oublier ». Encore faut-il qu'elle ait quelque chose à oublier, autrement dit, il faut qu'elle ait préalablement mémorisé ce qui pourrait être oublié. Or, en gros, ce que l'on appelle la mémoire stocke les informations selon deux processus.

D'une part, comme les étudiants le savent bien, la mémorisation exige un travail de traitement des informations. Ce traitement de l'information peut se faire de deux manières. La première se limite à la répétition des informations à stocker. L'information est présentée à la conscience de nombreuses fois, de manière brute, c'est-à-dire que le traitement se limite à la répétition seule ou avec l'aide de moyens mnémotechniques comme dans l'apprentissage des tables de multiplication ou des fables de La Fontaine. La deuxième manière comporte un traitement systématique de l'information, c'est-à-dire son analyse,

l'extraction des essentiels, leur mise en réseau et leur synthèse. C'est ce qu'on appelle une stratégie d'étude et c'est ce que font les étudiants intelligents.

D'autre part, des événements peuvent forcer la porte de la mémoire et y inscrire, qu'on le veuille ou non, une trace qui, dans certains cas, va hanter la mémoire et fera, plus tard, irruption dans la conscience. C'est ce qui s'observe, par exemple et de manière flagrante, dans les traumatismes émotionnels qui perturbent la vie des militaires qui rentrent de mission de guerre.

Dans le premier cas, le souvenir est construit à la suite d'une charge, d'un travail cognitif, dans les autres cas, le souvenir est le résultat d'une charge émotionnelle. Il arrive aussi qu'une charge émotionnelle renforce un travail cognitif. En bref, on peut donc dire que la mémoire stocke deux types d'événements, ceux sur lesquels on accorde une charge cognitive et ceux qui portent en eux une charge émotionnelle, que celle-ci soit positive ou négative. Cela comporte des conséquences sur le rappel des événements dont dépend la richesse du contenu des entretiens.

Effet de la charge cognitive sur le souvenir

La mémoire, notre cerveau, est obligée de se ménager. Comme nos capacités de traitement de l'information sont limitées et que nous ne sommes pas, comme certains ordinateurs, multitâches, la mémoire enregistre et permet le rappel des événements à forte charge cognitive. De manière plus précise, elle n'enregistre pas les comportements automatisés, ceux qui ne demandent pas une veille consciente, ceux qui sont banals comme les routines et les habitudes.

Ainsi, pendant la majorité des activités posées dans la vie quotidienne, la concentration se porte sur l'agencement des actions, sur leur organisation et non pas sur leur mémorisation. Lorsque nous quittons notre travail pour rentrer à la maison, par exemple, nous savons et sommes bien conscients du moment où l'action débute, nous savons et nous sommes conscients du lieu où l'enchaînement des actions va nous conduire, mais, une fois arrivés, nous n'avons pas conscience de tout ce qui s'est passé sur le chemin du retour. Nous sommes arrivés et cela nous suffit. À moins que les aléas de la circulation ne nous aient forcés à être attentifs, nous n'avons pas mémorisé les actions, les accélérations, les ralentissements, les freinages, les changements de voie de circulation, les arrêts et les démarrages aux feux de circulation.

Il s'agit là d'une observation banale que nous vivons tous les jours et que nous aurions tendance à oublier lorsque nous interrogeons un informateur sur ce qu'il a fait, sur ce qu'il a dit, sur ce qu'il a perçu à un moment donné. Il ne va se rappeler que de ce qui a exigé de lui un travail cognitif, que de ce qui a exigé une attention particulière, qui a porté une charge, un poids cognitif.

Prenons le cas de recherches en éducation, avec des enseignants. Les enseignants savent bien qu'ils ne peuvent pas se rappeler, à la fin d'une séance d'enseignement, l'entièreté des paroles et des gestes qu'ils ont posés, des regards qu'ils ont portés sur la classe, des bruits qu'ils ont entendus, mais pas perçus, de l'ensemble des événements qui n'ont pas perturbé le déroulement de la leçon. Ainsi, dans certaines recherches analysant des séquences d'enseignement enregistrées sur vidéo, lorsqu'en rétrospection on demande à l'enseignant de préciser ce qu'il a pensé à certains moments d'arrêt sur l'image, il n'est pas rare, et il est normal, qu'il réponde qu'il ne pensait à rien, qu'il agissait seulement. Alors qu'à d'autres moments de la même leçon, la rétrospection lui permettra de préciser les perceptions qui ont engendré ses réactions et de verbaliser les raisons, les anticipations, les calculs qui ont modelé son action. Cela s'explique parce qu'une fois la relation enclenchée avec la classe, l'enchaînement des séquences du cours (les consignes, les exposés, les démonstrations, les jeux de questions et de réponses, etc.) est, en grande partie sinon complètement, dépendant du processus mis en place sans que l'articulation de chacun des éléments de la séquence soit consciemment posée. Cette autorégulation du processus d'interaction est telle que si l'enseignant est bien conscient de ce qu'il fait, cette conscience n'est ni réflexive ni délibérante dans la plus grande partie de la leçon, celle-ci se déroulant quasi automatiquement. Autrement dit, une partie de l'enseignement est sans charge cognitive continue et importante, sans quoi personne ne pourrait enseigner plus de quelques minutes.

De plus, comme me le fait remarquer une collègue neuropsychologue spécialiste des praxies², pendant l'action, l'attention est mobilisée par la gestion de l'action et non pas par sa mémorisation. C'est bien de gestion de l'action qu'il est question quand on parle d'autorégulation du processus d'interaction. C'est ainsi que lorsqu'un élève demande au professeur de répéter les derniers mots qu'il vient de dire, il n'est pas rare qu'il ne puisse pas les répéter exactement. Aussi les élèves et les étudiants universitaires disent-ils souvent « mais ce n'est pas cela que vous avez dit ». C'est la même chose qui se produit lorsqu'un malentendant demande à son interlocuteur de répéter ce qu'il vient de dire. Lorsque l'interlocuteur ne répète pas les mots exacts, mais le sens de ce qu'il voulait dire, le malentendant ne retrouve pas les quelques sons qu'il n'a pas saisis du reste de la phrase qu'il avait bien entendu. Ce qui peut créer un malentendu parce que le malentendant peut alors penser que l'interlocuteur refuse de lui redire la phrase.

Cette observation sur l'agir et la gestion de l'agir rend artificielles les discussions tout académiques sur les savoirs d'action et la possibilité de leur formulation. La distance requise pour la réflexion sur l'action exige que

l'action ait été mémorisée. Or, l'activité n'est mémorisée que s'il y a une consigne de mémorisation, ce qui en perturbe l'exécution, la gestion. Dès lors, le discours qui résulterait d'une réflexion sur l'activité ne porte pas sur le savoir impliqué dans la gestion de l'action, mais sur une construction à propos d'une mémorisation éventuelle du déroulement de l'action.

Cette observation vaut dans la plupart des situations d'interactions humaines, que ce soit en consultation de médecine familiale, en éducation, en travail social, etc. Autrement dit, dans les interactions humaines, au-delà du sens que les acteurs peuvent attribuer à leurs relations, le processus de la relation comporte en soi sa part d'autorégulation. C'est, nous explique Maggi (2000), que la logique de l'action suit une logique de système processus : le système fonctionne comme une suite d'actions et de décisions orientées par un but et des valeurs d'une manière telle que l'action crée et maintient le système et lui sert de norme. C'est heureux pour les acteurs, pour les travailleurs, qui ne sortent pas complètement épuisés de leur tâche. C'est malheureux pour le chercheur qui voudrait bien retrouver le déroulement complet de la tâche et qui n'y accède que partiellement, aux moments où la conscience réflexive a été sollicitée par une rupture de l'autorégulation du processus parce que ce que l'on anticipait « normalement » ne s'est pas manifesté et que l'attention a été requise. Le souvenir est donc lacunaire parce que la mémoire n'enregistre pas tout ce que l'on fait, ni même tout ce que l'on pense, tout ce à quoi l'on pense : elle n'enregistre que ce qui exige un travail, une charge cognitive.

Effets de la charge émotionnelle sur le souvenir

Avec l'exemple des traumatismes émotionnels qui forcent la porte de la mémoire, on sait que la mémoire enregistre et permet le rappel des événements à forte charge émotionnelle. Mais, cela joue dans les deux sens. D'une part, la mémoire ne se contente pas d'enregistrer les traces épisodiques émotionnellement chargées du passé, elle amplifie ces traces, elle accentue les événements positifs et négatifs. D'autre part, elle ne retient pas les événements qui n'émeuvent pas, elle néglige les événements dont le poids émotionnel est léger et qui ne pèsent pas sur la conscience. Cela avec quelques conséquences lors de la remémoration, lorsqu'on demande aux informateurs de nous raconter ce qui s'est passé.

Un premier effet consiste en une sorte de court-circuit qui produit un raccourci temporel. Celui-ci résulte de l'écrasement, dirait-on en informatique, ou de la superposition des événements faiblement chargés, qui disparaissent, par les événements fortement chargés qui prennent toute la place. De plus, ce court-circuit temporel peut être renforcé par le jeu combiné des charges cognitives et des charges émotionnelles. Lors du rappel, il y aura donc des

grands bouts de temps où rien ne se passe alors qu'à d'autres moments tout se bouscule au point que l'informateur, devant ces épisodes fortement chargés, éprouve quelques difficultés à savoir par où commencer son récit.

Un deuxième effet aboutit à une recombinaison du scénario par réorganisation temporelle par déplacement. On y observe un déplacement des événements qui peuvent justifier devant les événements qui sont à justifier alors que ces derniers sont antérieurs. L'effet devient la cause et la cause devient l'effet, lorsque cela semble plus logique, plus légitime, plus cohérent. Cela permet d'éviter les dissonances cognitives. C'est ce que les psychanalystes ont appelé « l'après-coup »! Tous les humains, obligés de fournir un récit intelligent, surtout devant un autre porteur d'un statut supérieur capable de le juger, cherchent à composer une narration qui se tient, qui pourrait être comprise sans évaluation négative. Pour soi-même, l'être humain, surtout l'Occidental élevé dans la tradition gréco-judéo-chrétienne posant l'unicité de la personne, cherche à se retrouver devant un scénario cohérent et légitime lorsqu'il se regarde dans le miroir; c'est une question de santé mentale. Mais, si cette réorganisation temporelle est une clef de la réassurance humaine, c'est aussi la source d'une difficulté quand on veut retrouver le passé.

Une autre forme de reconstruction du scénario consiste en une réorganisation événementielle par matérialisation, par réification. Des faits de pensée deviennent des faits de réalité. Dans cette réorganisation des événements, on voit se concrétiser, se matérialiser, l'imaginaire du sujet. Cet imaginaire, qui prend le statut de réalité dans le récit, peut couvrir une variété de phénomènes intrapsychiques allant des fantasmes, c'est-à-dire des scénarios imaginaires, non réalisés et le plus souvent non réalisables qui mettent en scène l'activité du sujet en interaction avec d'autres, et des rêves, aux désirs non formulés, mais dont on espère et anticipe la satisfaction, et aux simples attentes qui motivent les actions avant même qu'elles se réalisent. Dans la réorganisation événementielle, on n'a pas imaginé ces expériences, elles se sont produites et c'est à cause d'elles que ... tels gestes furent posés. Cela ne se produit pas que dans les romans ni dans la tête des politiciens qui « prennent leur désir pour la réalité » et croient souvent qu'il suffit de nous annoncer qu'ils vont régler un problème pour que le problème se règle effectivement. N'avez-vous jamais rencontré la situation où une personne prétend avoir dit quelque chose lors d'une réunion alors que l'analyse de l'enregistrement audio montre manifestement qu'elle ne l'a pas dit? Elle avait pensé le dire! Mais ce processus est encore plus dramatique lorsqu'une personne, par exemple un prédateur sexuel, prétend qu'une autre, sa victime, l'a excitée alors qu'en fait cette dernière n'a rien fait et que c'est le prédateur qui a projeté et matérialisé son désir sur sa victime, justifiant ainsi son comportement³.

Le biais de l'élite intervient lors d'une quatrième forme de reconstruction du passé en pondérant les rôles des acteurs qui y sont intervenus. C'est le processus de « distribution des rôles » du scénario par mise en avant des vedettes. Dans ce processus, certains acteurs vont être amenés en première ligne, vont voir le poids de leur rôle accentué. Cette situation se produit en particulier pour les personnages dont la crédibilité est estimée la meilleure, par proximité (les membres de la famille que l'on estime), par relation (les amis, ceux avec qui on travaille, ceux qui sont importants pour nous), par statut (ceux qui occupent une fonction importante, un rôle social estimé) ou parce que ce qu'ils ont fait affiche le plus de plausibilité ou encore parce que ce qu'ils ont dit présente le plus de cohérence, le plus d'évidence logique. C'est sur eux que la reconstruction du passé dans la mémoire va s'appuyer lorsqu'il s'agit, en quelque sorte, d'utiliser un argument d'autorité pour renforcer la structure du récit, de la construction rétrospective. Le Tableau 1 récapitule les effets émotionnels des pièges du souvenir sur le rappel.

Une fois ces pièges du souvenir, même récent, observés, la question devient : que reste-t-il du passé dans le récit présent du passé? Pour les recherches s'intéressant à la manière dont les acteurs prennent en compte ou se réfèrent au passé pour expliquer ou justifier les comportements actuels ou leur anticipation du futur, le problème est mineur. En effet, dans ces travaux, les chercheurs sont conscients qu'il n'y a pas de restitution du passé, mais une reconstruction du passé à partir de la conscience présente de ce qui peut être rappelé du passé. Mais le problème est tout autre lorsque la recherche souhaite, ou prétend, reproduire ou restituer l'histoire d'un événement ou d'un parcours tel qu'il se serait passé en réalité. Cette ambition nous semble impossible à partir d'un seul récit du passé.

Enfin, une tout autre considération intervient encore, au-delà du travail de la mémoire : le passé du sujet reconstruit dans le présent anticipe aussi l'avenir. Cela, entre autres choses, parce que, nous dit Perron (2000, p. 96)⁴ « le psychisme humain est, de tout l'univers connu, le seul système organisé capable de parcourir le temps dans les deux sens ». Le moment présent n'est qu'un lieu de passage sur une route qui a connu un départ, qui a rencontré des déviations pour arriver à ce qui n'est qu'une étape vers un avenir anticipé, espéré, mais jamais déterminé ni donné, sauf à l'heure ultime. De plus, même le départ du cheminement dans la vie a connu une préhistoire que nous reconstruisons tous afin qu'elle soit cohérente avec le sens que nous donnons à notre parcours. Dès lors, d'étape en étape, le récit du passé, cette histoire qui donne sens à l'existence, est remodelé afin de prendre en compte les visées retouchées pour l'avenir à partir de ce qu'est devenu le présent⁵.

Tableau 1
Les pièges du souvenir

Processus	Effets
Écrasement des évènements	Raccourci temporel, court-circuit
Après-coup	Réorganisation temporelle
Matérialisation de l'imaginaire	Réorganisation événementielle
Biais de l'élite	Redistribution et pondération des rôles

Les problèmes du récit du passé : une réduction à ce qui est communicable

La sériation

Lors du rappel demandé dans un entretien, l'informateur doit mettre en récit ce qui lui revient à la conscience. Une première difficulté se présente. Le rappel à la conscience produit devant ses yeux l'image, la photo, la vidéo d'un événement comme un scénario dont il visualise en un coup tous les éléments, avec les couleurs et les sons. Or, il ne peut trouver les mots qui décrivent cet ensemble sans évoquer les uns à la suite des autres les différents éléments qui constituent l'image, la photo ou la scène qui ressurgit à la conscience. Dès lors, dans la narration, écrite ou orale, les éléments qui constituent l'ensemble perçu sont mis en procession, en série, les uns à la suite des autres. Or, la position des éléments dans la séquence est tributaire, bien souvent, de l'un ou l'autre des quatre processus qui ont été examinés à propos des pièges du souvenir. On observe donc d'abord un découpage, une segmentation suivie d'une sériation et les processus qui interviennent au niveau du rappel à la conscience vont aussi intervenir au moment de la production du récit. Comme il n'y a pas de segmentation sans sélection des éléments, la réorganisation événementielle par matérialisation et la pondération des rôles interviennent dans cette sélection. La sériation, pour sa part, est sujette au court-circuit temporel et à la réorganisation temporelle.

La réduction des dimensions

Comme on vient de l'indiquer, la segmentation de l'image d'ensemble rapportée à la conscience opère aussi une sélection, car la construction du récit est adressée à un interlocuteur qui a posé une question. De ce fait, tous les éléments dont on se souvient n'apparaissent pas pertinents. Dès lors, l'informateur réduit la liste des dimensions qui pourraient être envisagées, trop nombreuses dans la plupart des cas, aux quelques éléments qui, de son point de

vue, peuvent apporter une réponse à la question du chercheur. L'informateur veut montrer qu'il a bien compris la question et qu'il a l'intelligence de ne pas perdre le chercheur dans des détails, dans des anecdotes, dans un labyrinthe d'informations sans rapport avec la question.

La mise en cohérence et en simplicité

De plus, pour une majorité d'informateurs, le rapport à l'enquêteur-chercheur impose de présenter une image favorable qui témoigne de la fiabilité des réponses. De ce fait, étant donné que le stéréotype ou le mythe occidental accorde plus de crédibilité aux messages clairs, simples, pas trop complexes et sans contradictions trop apparentes, le récit du passé que l'informateur reconstruit devra présenter ces caractéristiques. De là, provient souvent l'idée que la construction du récit va atténuer, sinon annuler, les contradictions, les hiatus qui sont le lot de toute existence humaine. L'informateur va tenter d'introduire une cohérence, une ligne directrice, une structure dans le récit du passé et va condenser aux résultats d'un calcul assez simple avec un nombre limité de mobiles ce qui, souvent dans la réalité, est l'aboutissement d'une série complexe et longue de compromis. Un proverbe portugais, m'a-t-on dit, proclame que Dieu écrit droit dans des lignes courbes; si cela est acceptable pour un Dieu dont le plan pour l'humanité est insondable, cela ne l'est pas pour l'humain dont on attend qu'il soit clair, limpide, transparent. Car, comment pourrait-on anticiper ses réactions à nos propos s'il n'était pas clairement prévisible?

La conséquence de cet ensemble d'exigences du récit, soit la sériation, la réduction des dimensions et la mise en cohérence et en simplicité, se traduit par une réduction du passé à ce qui peut être communiqué et surtout à ce que l'informateur pense que le chercheur accordera un minimum de crédibilité. D'une certaine façon, et de manière évidente dans certains cas, le résultat de ces processus peut devenir une réduction au sens commun, à ce qui est attendu de tous et à ce qui peut être entendu par tous.

La confrontation au passé

Étant donné les problèmes que nous venons d'évoquer, il en va des enquêtes sur le passé proche ou lointain comme des enquêtes sur l'activité de travail : on n'y a jamais accès, on n'en obtient jamais une restitution, on ne reçoit qu'un scénario construit à l'usage autant de l'informateur que de l'enquêteur dans le contexte de la situation d'entretien. Dans les cas extrêmes, il peut même arriver que le scénario construit ne soit qu'une fiction, peut-être intéressante, mais sans rapport avec l'objet de l'enquête. Que faire alors?

Il apparaît manifestement que, pour que l'entretien fournisse une information fiable, l'informateur a besoin d'un cadre, d'une trame ou d'un rail

sur lequel il peut asseoir, fonder le commentaire qui éclaire les significations que le rappel des événements prend pour lui. Les analystes du travail savent bien que le récit du travail exécuté s'écarte de l'exécution réalisée. C'est la raison pour laquelle, dans la mesure où cela est possible tant matériellement que d'un point de vue déontologique, ils confrontent les informateurs à une trace matérielle, notamment une vidéo, un enregistrement audio ou, par défaut, un rapport d'observation de l'activité. C'est ce qu'ils appellent l'autoconfrontation. D'une manière semblable, le chercheur qui souhaite obtenir de ses informateurs un commentaire, une explication de ce qui s'est passé a tout intérêt à leur fournir une chronologie, une série temporelle exposant les événements tels que des archives permettent de les reconstruire.

Afin d'éviter autant le choc de la mémoire des sujets avec la chronologie officielle que la construction d'une fiction, le chercheur doit préparer l'entretien par une recherche documentaire. L'analyse de contenu des traces laissées par les événements ou à propos des événements dans les archives officielles (lois, règlements, procès-verbaux, comptes-rendus, articles de grands journaux, etc.) ou dans des archives officieuses (mémos adressés à des collaborateurs, journaux personnels, etc.) ou dans tout autres formes de données invoquées devrait permettre de construire une chronologie de base. Cette chronologie de base se rapproche autant que faire se peut des sources documentaires et sera présentée comme telle aux informateurs. Il est évident que lors des entretiens, ceux-ci auront sans doute des informations qui pourront modifier cette chronologie de base, l'enrichir, lui donner un autre sens que ce qui a pu en être écrit « officiellement ». Mais au moins, tous les informateurs réagiront à propos de la même série temporelle et le chercheur, au moment de l'analyse des entretiens, disposera d'une base de comparaison, d'un étalon lui permettant d'estimer la richesse et la complémentarité de chacun des récits des informateurs par rapport aux événements de même que les variations et les oppositions qu'ils renferment. Sans cette chronologie de base, il devient très difficile et peu fiable de confronter les différents entretiens puisque, étant donné ce que l'on a vu du travail de la mémoire, le chercheur n'a aucun indice de ce à quoi les informateurs font personnellement référence dans leur reconstruction du passé.

Une fois que la recherche documentaire a permis au chercheur de construire la chronologie de base, ou le scénario de référence, ce dernier fait partie du matériel transmis aux informateurs avant que se tienne l'entretien. Comme recommandé dans un article précédent de la revue *Recherches qualitatives* (Van der Maren, 2010), si la présentation de la chronologie de base est brève, elle pourra faire partie de la maquette de l'entretien. Si cette

présentation prend plusieurs pages, elle sera transmise en annexe de la maquette envoyée aux informateurs une dizaine de jours avant la rencontre.

Une remarque importante s'impose : il est essentiel de présenter la chronologie de base comme un outil de travail qui peut être modifié, amendé, retravaillé par les informateurs. Étant donné le statut asymétrique de la relation entre le chercheur et les informateurs, il est essentiel de leur faire savoir clairement que le chercheur ne s'attend pas à ce que les informateurs se conforment simplement à cette chronologie, mais qu'il attend d'eux qu'ils l'enrichissent et qu'ils la corrigent à partir de ce dont ils se souviennent de leur expérience personnelle des événements évoqués. La situation objet de la recherche était certainement complexe et c'est un enrichissement par la subjectivité de chacun, étant donné le point de vue de chacun, que le chercheur souhaite obtenir par rapport à ce que les archives, certainement incomplètes, ont permis de construire comme chronologie de base.

L'interprétation du matériel recueilli

En sachant ce que l'entretien produit à propos du passé et comment l'entretien produit une reconstruction du passé, se pose la question de la possibilité d'interprétation du récit. Divers cadres théoriques, diverses théories interprétatives, des herméneutiques vont pouvoir aider le chercheur dans son travail. Le choix d'une ou plusieurs de ces herméneutiques relèvent de la construction de la problématique et constituent un problème dont les solutions sont propres à chacune des disciplines et aux paradigmes auxquels chaque chercheur adhère dans son champ d'études.

Restant sur le plan méthodologique, quatre questions se posent qui portent sur les écarts inévitables entre les variations d'un récit et les écarts entre les différents récits.

La constance et l'évolution du récit

À propos de chacun des informateurs, la question est celle de la constance du récit. Si l'on a la chance de pouvoir procéder par plusieurs entretiens avec le même informateur, il est intéressant de reprendre avec lui divers moments du récit, de lui demander de les expliciter afin d'éclairer les modifications du récit attribuables aux variations du contexte dans lequel l'informateur a vécu et dans lequel il vit les entretiens. Sachant que nous ne racontons jamais une histoire identique quand nous racontons notre histoire, la question est celle de comprendre la raison de ces écarts. Dans une sorte de triangulation restreinte, il ne s'agit pas de juger de l'inconstance de l'informateur et de son manque de fidélité interne, mais de chercher la clef des moments où le récit varie.

La concordance des récits et la complexité des événements

Étant donné que les différents informateurs vont certainement fournir, du moins en entretien individuel, des reconstructions en partie différentes, la question est celle de la concordance minimale des récits. À la limite, si les écarts entre les récits sont majeurs, on devra se demander si les informateurs nous parlent des mêmes événements. Par contre, on sait que les variations entre les récits sont à la base même du travail qui permet de saisir la complexité tant des perceptions vécues et reconstruites que des situations faisant l'objet de la recherche. Ce sont donc les questions, et peut-être les dilemmes, d'une sorte de triangulation élargie que l'on va se poser. D'une part, y a-t-il suffisamment d'écarts entre les récits pour pouvoir penser que les informateurs ne se sont pas entendus sur une « ligne de parti » commune et pour pouvoir obtenir une représentation de la complexité des situations? D'autre part, les écarts sont-ils tellement importants qu'ils doivent conduire le chercheur à penser que les informateurs parlent d'événements différents ou que l'un et l'autre n'y furent pas vraiment présents et qu'ils inventent une fiction à partir d'« on dit »?

Qu'il s'agisse d'écarts dans le récit d'un même informateur ou d'écarts entre les récits d'informateurs différents, les questions se précisent : où se font les écarts, à quels moments dans la chronologie, dans le contexte de quelle situation, lors de quelle relation avec quels partenaires, quelles interactions se déroulaient à ce moment et à ce lieu du récit, quels pouvaient en être les enjeux? Les réponses à ces questions apportent habituellement des éléments de réponse à la question essentielle de cette analyse : quelle est la signification de ces écarts, comment éclairent-ils la complexité des situations dans lesquelles vivent les humains?

Conclusion

Étant donné que le récit du passé ne nous fournit jamais une restitution du passé, mais qu'il constitue le résultat d'une reconstruction présente du passé⁶, étant donné que le récit se situe toujours dans le contexte d'une relation entre partenaires en présence ou à distance ou avec des partenaires imaginaires et qu'il est soumis aux contraintes d'une forme narrative, les interrogations finales de la recherche conduite à partir d'entretien seront, dans l'ordre, les suivantes. Que nous dit du présent la construction du passé? Que pouvait être le passé étant donné ce que son récit nous dit du présent? Quelle histoire! Mais la plus belle histoire n'est pas celle du passé, mais l'aventure qui se vit au présent.

Notes

¹ L'origine de ce texte remonte à une discussion avec le collègue Denis Brouillet, professeur de psychologie et spécialiste de la mémoire à l'Université Paul-Valéry, Montpellier III. Il a été enrichi des échanges avec une autre spécialiste de la mémoire chez les personnes âgées et les traumatisés cérébraux, la collègue Bernadette Ska, professeure titulaire à l'Université de Montréal et chercheuse au centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM). On pourra recueillir plus d'informations à ce sujet en lisant Brouillet et Syssau (2000, 2005).

² Communication personnelle de Bernadette Ska, Ph.D., chercheuse à l'IUGM.

³ La matérialisation de l'imaginaire a fait l'objet de plusieurs travaux en psychologie criminelle ou légale, plus spécifiquement à propos de la psychologie du témoignage. On pourra voir, entre autres : Cutler (2009) et Bull, Valentine, & Williamson (2009).

⁴ Voir en particulier le chapitre 4, « Histoire et la préhistoire », et le chapitre 5, « Le temps, du fil à l'étoffe ».

⁵ Pour les lecteurs intéressés par la réorganisation constante de la mémoire, les travaux de Walter Kintsch sont une bonne source. Ils liront avec intérêt Kintsch (1988). Les lecteurs pourront aussi établir des parallélismes avec ces données et les réflexions de Roger Perron (2000), psychanalyste.

⁶ Entre l'écriture de ce texte et ses corrections, est paru le numéro 2381 du magazine *Le Nouvel Observateur* (24-30 juin 2010) qui comporte un dossier sur « Les secrets de la mémoire » (pages 8 à 17). Ce dossier se base, entre autres, sur le livre récent de Francis Eustache et de Béatrice Desgranges (2010).

Références

- Blanchet, A. (1991). *Dire et faire dire, l'entretien*. Paris : Colin.
- Brouillet, D., & Syssau, A. (2000). *Mémoire et oubli; apports de la psychologie cognitive au vieillissement*. Paris : Presses Universitaires de Grenoble.
- Brouillet, D., & Syssau, A. (2005). L'oubli : un produit de la mémoire. *Psychologie et neuropsychologie du vieillissement*, 3(4), 301-313.
- Bull, R., Valentine, T., & Williamson, T. (Éds.). (2009). *Handbook of psychology of investigative interviewing : Current developments and future directions*. Chichester : Wiley-Blackwell.
- Cutler, B. L. (2009). *Expert testimony on the psychology of eyewitness identification*. Oxford : Oxford University Press.
- Eustache, F., & Desgranges, B. (2010). *Les chemins de la mémoire*. Paris : Éditions Le Pommier.
- Kintsch, W. (1988). The role of knowledge in discourse comprehension : a construction-integration models. *Psychological Review*, 95(2), 163-182.

- Maggi, B. (2000). Les conceptions de l'éducation et de la formation. Dans B. Maggi (Éd.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 1-32). Paris : PUF.
- Perron, R. (2000). *Épître aux enfants qui se cachent dans les grandes personnes*. Paris : PUF.
- Van der Maren, J.-M. (2010). La maquette d'un entretien. Son importance dans le bon déroulement de l'entretien et dans la collecte de données de qualité. *Recherches qualitatives*, 29(1), 120-139.

Jean-Marie Van der Maren est licencié en pédagogie et docteur en psychologie de l'Université Catholique de Louvain. Maintenant retraité, il a enseigné à l'Université de Montréal de 1974 à 2010, surtout les questions de méthodologie de recherche et de communication pédagogique en enseignement universitaire. Il a créé, avec quelques collègues, l'Association pour la recherche qualitative en 1985. Il a publié deux ouvrages aux PUM et chez De Boeck : Méthodes de recherche pour l'éducation (1996) et Recherche appliquée en pédagogie (1999, 2003). Depuis qu'il a assumé la direction du Département d'administration et fondements de l'éducation (2001-2009), il travaille à la mise au point d'une conception de la formation professionnelle des directions d'établissement s'appuyant sur une conception ergonomique de la formation. Ceci le conduit à s'interroger sur le rapport entre le discours et la réalité ainsi que sur les possibilités de formulation des savoirs pratiques qui sont pertinentes à la formation et au perfectionnement professionnel en éducation.